L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

64ème Année

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 6 JUILLET 1891.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

Dufour & Denson,
Proprietaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 6 JUILLET 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les per-

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
6 mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

L'OFFICE DU TRAVAIL EN FRANCE.

Le projet de loi relatif à la création d'un Office du travail a été distribué, le 6 juin, aux députés.

Dans son exposé des motifs, M. Jules Roche rappelle le vœu émis par le conseil supérieur du travail de voir organiser un Office du travail destiné à rassembler et à vulgariser toutes les informations relatives au travail dans la plus large acception de ce mot.

Le ministre croit qu'il serait imprudent de chercher en des systèmes absolus les remèdes aux maux sociaux et de les attendre exclusivement de l'intervention de l'Etat. Tout en reconnaissant que l'action des pouvoirs publics peut, en beaucoup de cas, s'exercer d'une manière bienfaisante, c'est surtout à l'initiative des intéressés qu'il faut demander la solution des graves problèmes que soulève l'évolution naturelle des sociétés civilisées. Mais ces intéressés ne sont eux-mêmes très incomplètement informés sur les choses qui les touchent de plus près.

La statistique que l'Office devra dresser doit embrasser tout ce qui concerne l'état et le développement de la production, l'organisation et la rémunération du travail, ses rapports avec le capital, la condition économique, morale et sociale des ouvriers, la situation comparée du travail en France et à l'étranger, etc.

L'Office devra déterminer, dans la mesure du possible, les motifs de l'accélération ou du ralentissement de la production dans les diverses branches de l'industrie, les résultats de la concentration ou de la diffusion des capitaux, les effets des associations patronales et ouvrières, les causes et les conséquences des crises industrielles et des conflits entre patrons et salariés, la variation de l'offre et de la demande de bras, le mouvement réel des salaires par comparaison avec le coût de la vie ouvrière, la statistique des institutions de crédit, d'épargne, de prévoyance, des sociétés coopératives de consommation et de production, etc, en un mot réunir tous les matériaux indispensables à la préparation rationnelle des réformes et constituer une sorte d'observation des conditions du travail.

Il est clair qu'un aussi vaste programme ne saurait être remplii du jour au lendemain et qu'il s'agit d'une œuvre de longue haleine. Ce serait se faire illusion de croire qu'on arrivera vite au but. Ce sera déjà beaucoup de s'en approcher et l'Office aura rendu de grands services s'il parvient à fournir aux travailleurs des éléments capables de les aider à résoudre quelques unes des questions du travail.

On ne peut régler à l'avance le programme des travaux de l'Office.

Toutefois certains de ses travaux devront être réguliers, continus. Il aura à organiser la *statistique permanente du travail*, comprenant l'ensemble de la considérable des données qui répondent aux préoccupations quotidiennes et constantes de l'économie sociale. On peut citer, à titre d'exemple, le nombre, la nature et l'importance des établissements industriels, leur matériel et leur outillage, les capitaux engagés, les matières premières mises en œuvre, le nombre, le sexe, l'âge des ouvriers, le montant et la forme des salaires, le coût des nécessités de la vie, la quantité et la valeur des produits fabriqués, etc.

Cette statistique devra être tenue à jour et publiée périodiquement, de façon à renseigner le monde du travail aussi exactement et aussi régulièrement que possible.

D'autre part—et ce sera la deuxième série de ses attributions—l'Office devra procéder à des enquêtes spéciales concernant les questions ouvrières à l'ordre du jour. Il sera, à cet égard, l'organe direct d'information du gouvernement, des Chambres, du conseil supérieur du travail, qui le chargeront de rassembler et de mettre en ordre tous les matériaux utiles à la préparation des projets de loi sur le travail.

C'est ainsi qu'il devra, dès sa début, faire porter ses recherches sur l'organisation et la réglementation du travail, sur les assurances contre les accidents, sur les caisses de retraite pour les travailleurs, etc.

Ces documents seront publiés aussi toutes les fois qu'il y aura intérêt à les porter à la connaissance du public et au fur et à mesure des besoins.

Par quels moyens l'Office se procurera-t-il les renseignements qu'il a mission de rassembler?

En utilisant d'abord les sources d'information déjà existantes ou faciles à constituer dans les divers départements ministériels. Il aura beaucoup à demander dans la statistique des industries diverses et la statistique générale de France, au ministère des travaux publics; dans les publications de l'administration des finances, dans la statistique agricole, dans la statistique générale de la France au ministère du commerce, etc.

L'Office les centralisera, classera et coordonnera toutes les informations qui lui seront communiquées, à sa demande, par les différentes administrations.

En second lieu, il élaborera lui même les statistiques qui paraîtront utiles. A cet effet, il se mettra en rapport avec les autorités locales, avec les associations et syndicats patronaux et ouvriers, avec les chambres de commerce et des arts et manufactures, avec les sociétés de prévoyance et de secours, avec les inspecteurs du travail, les autorités locales, etc., avec les bureaux de travail étrangers, les chambres de commerce françaises à l'étranger, etc.

Comment l'Office dirigera-t-il ses enquêtes? Jusqu'ici on a surtout employé les questionnaires et les circulaires, c'est-à-dire la méthode écrite. Cette méthode peut être fructueuse quand ceux auxquels on s'adresse ont à la fois la compétence, le zèle et l'impartialité, mais l'expérience en a démontré l'insuffisance dans la plupart des cas, et il sera nécessaire d'y adjoindre les enquêtes orales et les observations sur place. Ainsi l'enquête écrite et l'enquête orale se contrôleront et se vérifieront l'une l'autre.

Les enquêtes orales seront conduites par des *délégués permanents ou temporaires*. Les premiers seront attachés à l'Office et chargés des missions générales. Les seconds seront choisis parmi les industriels, ingénieurs, contremaîtres, ouvriers, employés, présidents et secrétaires de syndicats, inspecteurs du travail, etc., et ceux dont la compétence en matière de statistique du travail aura été reconnue.

L'Office du travail constituera au ministère du commerce, de l'industrie et des colonies un service distinct de celui devant d'aucune des directions du ministère. Le chef de l'Office sera placé sous l'autorité immédiate du ministre.

Les dépenses totales de l'Office, y compris les indemnités aux délégués, les frais de déplacement des agents enquêteurs, la publication du *Bulletin de l'Office du travail* et des travaux spéciaux, etc., paraissent pouvoir être évaluées à 152,000 francs par an.

Comme il y a intérêt à ce que l'office commence à fonctionner à partir du 1er octobre prochain, la dépense à imputer sur l'exercice courant représenterait le quart de la somme ci-indiquée, soit 38,000 fr., plus 10,000 francs pour frais de premier établissement. Les crédits compris dans le projet de loi et affectés au dernier trimestre de la présente année montent donc à 48,000 francs.

A l'hôpital militaire :

Le chirurgien-major au caporal Pidou :

—On vous sentez-vous le plus mal?

Le caporal, après avoir cherché un instant :

—Au régiment, monsieur le major!

FEUILLETON.

COLIBRI.

Grand roman inédit.

—PAR—

FRANCISQUE ALLOMBERT.

PREMIÈRE PARTIE.

Le drame de Pierre-Bénite.

(*Suite.*)

Il entendit un bruit dans le bois, une course à travers les haies et les branches, et un être humain parut dans la clarté de la plaine découverte.

—Au secours! criait Paul.

L'être sortit du bois restait immobile sur la route, comme hésitant, pris de peur.

—Au secours, pour l'amour de Dieu! cria Paul, en tendant les bras vers lui.

Alors, l'autre accourut.

C'était un homme à l'aspect farouche, nouveau et tordu, avec des cheveux roux gras, embroussaillés et une barbe épaisse en désordre.

Dès qu'il approcha, Paul Aubert le reconnut.

—C'est toi Gispalou, s'écria-t-il. Tiens! regarde : on a tué mon père. Là, regarde, mon pauvre père, on l'a assassiné! Gispalou, garde-champêtre de Blancheville, cours de toutes tes forces, crie qu'on a tué mon père, et que son corps est là, seul sur la route. Je reste auprès de lui, mais toi, va chercher de l'aide, vite, je t'en supplie!

Alors, malgré sa douleur poignante, Paul vit que Gispalou ne regardait pas le cadavre, et que son œil s'attachait sur une forme de femme, accroupie sur la route, et comme morte aussi.

Le jeune homme se souvint à ce moment qu'Edmée était là.

Gispalou courait enfin dans la direction de Blancheville, et Paul s'approcha de la jeune fille qu'il toucha à l'épaule.

A ce contact, elle poussa un cri d'effroi et bondit.

—Edmée, dit Paul, ne reste pas là. Tu t'en conjure; sauve-toi, on va venir. Tu n'as rien à craindre, c'est mon père qu'on a tué là, à vois quelques pas de nous. Je te vengerai, mais pars, sauve-toi, retourne au château, vite, que personne ne t'aperçoive....

Oh! non Edmée! je t'aime, reprit-il avec unisanglot qui semblait le briser, je t'aime! et là, voisine, mon Edmée, je t'aimerai toujours, je te jure, Edmée, que je t'aimerai jamais que toi!

La jeune fille se laissait aller dans ses bras, sans résistance et sans force.

Ses yeux égarés s'arrêtaient avec une fixité étrange sur la figure blêmie du mort, et celui-là, au milieu de la nuit, la voir, à côté du groupe, harcelé de questions.

Le procureur l'interrogea tout de suite.

—Vous dites que Jean François Aubert a été assassiné.

—Oui, monsieur, répondit Gispalou.

—Oh!

—Sûr.

—Et que savez-vous?

—Rien du tout, monsieur le procureur, rien du tout, mon Dieu!..... J'avais pris le bois pour rentrer chez moi....

—Oh! chez lui! oh! là! là! chez Gispalou! dit en ponffant de rire un gamin qui s'était faufilé dans les groupes.

M. de Someville se retourna, les sourcils froncés, et dit d'un ton sévère :

—Silence! laissez vous!

—J'ai entendu appeler au secours, continua Gispalou. Je courus et je vis sur la route, par terre, un homme étendu, et un autre, à genoux, qui criait. Je me suis approché. C'était M. Paul Aubert qui appelait au secours. Il m'a dit: "Tu vois, Gispalou, on a tué mon père, cours à Blancheville". J'ai couru..... et voilà tout ce que je sais.

—Il nous faut pour aller là-bas une civière et quatre hommes, dit M. de Someville en parlant au maire et au lieutenant. Et surtout pas de fou. Donner des ordres, lieutenant, pour que deux gendarmes soient placés à l'entrée du faubourg et barrent la route à ceux qui voudraient matcher derrière nous.... Gispalou, prenez chez le maréchal-ferrant, sur la place, un falot et une civière; il doit en avoir une.

Le maréchal ferrant qui était là dit qu'il pouvait procurer ce qu'il fallait.

Gispalou le suivit, et ils revinrent l'un portant un falot, l'autre la civière.

—Voyons, dit M. de Someville, quatre hommes maintenant pour porter la civière..... oh! les premiers venus!

Quatre hommes s'avancèrent, Julien Campagnol en tête.

Et le docteur qu'on était allé réveiller accourait en courant, un petit vieillard à lunettes, coquet et très affable; avec empressement, il salua les autorités.

—Partons! dit M. de Someville.

Et, en s'adressant à la foule, il ajouta :

—Rentrez chez vous, tous, et soyez silencieux; laissez faire la Justice!....

Au moment où ils allaient partir, Fernande accourut, tête nue, effarée, terriblement secouée par cette catastrophe dont elle était étourdie.

Elle voulait aussi aller là bas, elle!

Mais le maire et le procureur lui firent comprendre que ce spectacle serait trop émouvant, qu'il valait mieux qu'elle fût dans sa maison pour recevoir le corps de son infortuné mari.

Et, sanglote par ces paroles de consolation qui l'enveloppaient de respect et de douceur, elle fondit en larmes.

Le sortège se mit en marche.

Campagnol n'avait pas regardé Fernande; il marchait, tenant un des bras de la civière, et paraissait soucieux.

De nouveau, la lune était cachée par un nuage et Gispalou marchait devant, portant le falot qui faisait au-devant des hommes un peu de lumière jaune et dansante.

Tous se taisaient, graves, émus sous cette impression de mort, de mystère.

Le trajet n'était pas long, et bientôt ils furent à l'endroit où gisait le corps du malheureux Aubert.

Paul très pale était debout, maintenant auprès du cadavre, tête nue, il regardait avec un air vague et inconscient, comme si sa déchirante douleur avait épuisé toutes ses forces.

Il entourèrent le corps.

Gispalou se plaça à la tête avec son falot dans la main, et la lumière crue de la lanterne éclaira d'un reflet rougeâtre la figure blêmie du mort dont les chairs se tenaient déjà, rigides.

Ces hommes silencieux, cette lumière rappelèrent Paul Aubert à la vérité de la situation, et, comme au coup d'orage, le désespoir le ressaisit.

Pendant qu'on s'empressait auprès de lui pour l'apaiser, pour le fortifier un peu, Gispalou regardait à droite, à gauche, devant lui, derrière lui, avec des mouvements de tête furtifs, et une inquiète curiosité dans les yeux : personne ne remarquait cette attitude, personne excepté Campagnol, qui ne le quittait pas du regard, qui observait tous ses mouvements.

Cependant, le docteur s'était penché sur le cadavre; il entr'ouvrit les vêtements, le déshabillait presque, le palpait tout autour du corps, frottait avec son mouchoir le sang coagulé, et qui faisait une plaque à la tempe; puis, il se releva en disant :

—Oh! il n'a pas souffert longtemps!.. La balle a pénétré en fracturant l'écaille du temporal, et a traversé le cerveau.... Je ne vois pas l'orifice de sortie, mais je suppose que le projectile, après avoir suivi un trajet horizontal, s'est arrêté contre les os du crâne.... Cela me porte à affirmer que le coup a été tiré à une certaine distance.... Etant donné la nature de l'arme, la balle serait ressortie après un trajet direct, si le coup avait été tiré d'assez près.

Alors, on plaça le mort sur la civière. Gispalou marchait devant comme lorsqu'ils étaient venus.

Paul suivait les porteurs, étouffant sa douleur dans son mouchoir où sa main se crispait.

Les autres venaient ensuite, échangeant de temps en temps un mot à voix basse, et cette marche silencieuse dans la nuit, avec cette faible et vacillante lueur jaune qui courait devant, avait l'air d'un convoi de rôdeurs qu'on se cache pour porter en terre.

A l'approche de ces maisons, trois ou quatre gamins, échappés de chez leurs parents, et qui avaient pu rompre la consigne des gendarmes, se lovèrent soudain de derrière un buisson où ils étaient embusqués comme des monstres, et détalèrent du côté de la ville, où ils arrivèrent effarés, criant :

—Les voilà! les voilà!

Aucun de ceux que les clameurs de Gispalou avaient fait sauter de leur lit n'était retourné chez lui; le bruit de l'assassinat s'était, au contraire, répandu dans les autres quartiers de la petite ville, et comme la horde rôdait en silence, et les groupes s'étaient grossis.

C'était une vraie foule qui était rassemblée maintenant à l'entrée du faubourg.

Les femmes étaient accourues, pâles de peur, mais arrivaient curieuses.

Une sorte de stupeur imposait le silence, et, par instants, un pourant de sympathie pour la victime se manifestait....

Durant cette mort brutale on oubliait les duretés d'Aubert, son égoïsme de calculateur, la sécheresse de son cœur et ses éternelles convoitises; on prenait parti pour l'assassiné

Mais qui était l'assassin?

Les conjectures étaient confuses; on ne pouvait soupçonner personne du pays.

Si encore il y avait eu un champ de foire, un soir sur la route des baraques de boissons, on aurait pu se rabattre sur quelque querelle d'ivrognes, sur quelque rixe de buveurs, mais rien de tout cela.

Tout d'un coup quelqu'un s'inquiéta de ce qu'Aubert pouvait bien laisser comme fortune; alors, on discuta des chiffres, et dans un groupe deux hommes faillirent se prendre de querelle à ce sujet.

Puis, dit-on, c'est un grand malheur pour Aubert, pour son fils, et c'est un malheur aussi pour Blancheville, où il n'y avait pas eu de crime depuis un temps infini!

Une discussion s'engagea ensuite sur le point de savoir si ce guillotinerait l'assassin à Blancheville ou à Châlons.

Les uns disaient que c'était à Châlons, les autres soutenaient que ce devait être à Blancheville, sur le champ de foire, justement devant la maison d'Aubert.

On allait s'entâter dans une dispute sans issue, quand les cris des gamins annoncèrent l'arrivée du cortège.

On voyant cette foule, M. de Someville se mit devant, le maire et le lieutenant de chaque côté de la civière.

Paul ne voyait rien, n'entendait rien, et marchait comme dans un cauchemar.

La foule, très respectueuse, se mit à la suite.

Des femmes tremblantes, énervées, s'approchaient de la civière pour voir, poussaient des cris, invalent les bras au ciel, frémissantes comme si elles étaient menacées, comme si, dans toutes les maisons de Blancheville, sous les lits, était caché l'assassin qui devait les égorger.

En approchant de la maison d'Aubert, le lieutenant de gendarmerie, très impatienté, se tourna brusquement.

—Qu'est-ce que vous voulez? Quoi? Qu'est-ce que cela signifie? Voulez-vous bien rentrer chez vous, et laisser la maison de ce malheureux tranquille!

La curiosité n'en fut que plus grande.

La domestique d'Aubert était à la porte avec une lumière.

On monta le corps dans la chambre à coucher.

On le déposa sur le lit, après l'avoir déshabillé.

Le procureur et le médecin étaient présents.

On mit à Aubert une chemise de nuit blanche, on l'étendit sous un drap.

Paul s'était abattu anéanti, vaincu dans un fauteuil.

Fernande, hébétée, sans énergie, sans initiative, ayant l'air de ne rien comprendre de ce qui se passait, regardait tout le monde, craintive et alarmée.

Alors, M. de Someville s'approcha de Paul :

—Je prends une part très vive à l'horrible malheur qui vous frappe, monsieur Aubert, dit-il, et je ne veux pas troubler votre cruel chagrin. Mais, dans l'intérêt de la Justice comme dans le vôtre qui réclament, tous les deux, le châtiment du coupable, je serai obligé de vous demander ce que vous savez, puisque seul vous étiez auprès de votre père et que c'est vous qui avez donné l'alarme, et crié au secours.

Péniblement, Paul s'était soulevé sur un coude et écoutait le magistrat qui lui parlait.

—Hélas! monsieur, je ne sais rien!..... Je me promenais comme j'ai coutume de le faire, quand j'ai entendu un coup de fusil.... J'ai cru d'abord que c'était un chasseur, et ce n'est que lorsque j'ai été sur la route que j'ai vu mon père étendu et un homme qui se penchait sur lui pour le voler..... J'ai couru au secours, et quand je suis arrivé et que j'ai reconnu mon père, il m'a semblé qu'à mon tour je recevais le coup de la mort : j'ai perdu la raison, je me suis jeté sur lui en essayant de le ranimer, et je n'ai plus pensé à l'assassin, à l'assassin!

Et la douleur et la colère le soulevant, il se redressa en criant.

—O fou que je suis! mais je sais! c'était à l'assassin que je devais crier, c'est lui que je devais retenir, que je devais saisir à la gorge, que je devais ramener auprès de sa victime, et je devais l'étrangler, le broyer là, à côté de son crime odieux et lâche!

—Soyez calme, monsieur Aubert. Nous retrouverons le criminel, croyez-moi, et vous serez vengé. Mais, dans votre promenade n'avez-vous aperçu personne? n'avez-vous rencontré personne? Vous étiez seul?

Paul regarda le magistrat de ses yeux troublés, et une seconde il resta sans rien dire; puis, d'une voix qui avait changé, d'une voix que traversait un imperceptible tremblement d'émotion, il répondit :

—Oui, monsieur, j'étais seul, absolument seul..... Je sors toujours seul, d'ailleurs.

Il lui parut que le regard de M. de Someville s'était arrêté sur lui, comme pour le traverser, comme pour voir au fond de lui-même.

Machinalement, il baissa la tête.

Déjà, le procureur s'était retourné vers Fernande.

—D'où venait votre mari? demanda-t-il.

—De Châlons, répondit-elle; il a dû s'arrêter au château de Givres, où M. le comte l'avait invité à dîner.

—Vous croyez que M. Aubert a dîné chez M. le comte Raymond de Givres?

—Oui, monsieur; il m'a dit en partant qu'il ne rentrerait qu'un peu tard, précisément à cause de cela.

—Savez-vous ce qu'il avait à faire à Châlons? Est-ce rapporté-t-il de l'argent.

—Mon mari, monsieur, aimait à faire ses affaires lui-même et n'en parlait à personne. Cependant, je sais qu'il avait reçu une lettre de MM. Olivet, les banquiers, lui disant de passer à Châlons, que son compte était fait et que les fonds étaient à sa disposition. Mais j'ignore la somme qu'il a pu toucher.

—C'est bien; dit M. de Someville, nous allons faire poser les scellés sur les papiers d'Aubert qui pourraient nous donner des indications.

Et, s'adressant à Paul, le Procureur ajouta :

—J'aurai à m'entretenir avec vous dès demain matin, monsieur, car je veux mener cette instruction avec le plus de rapidité possible..... Je vous prie, à cause du service qui ne connaît que son devoir, de pardonner à l'homme qui vous torture ainsi dans votre douleur.

—Oh! monsieur, dit Paul en se levant d'un bond et en tendant la main à M. de Someville, je vous remercie; il était juste la mort de mon père soit vengée!

Le lieutenant de gendarmerie était allé à la caserne et, tout de suite, quatre gendarmes avaient été commandés pour battre le pays et les environs, car il était impossible que l'assassin fut déjà hors d'atteinte.

M. de Someville rentra chez lui, laissant Paul retombé dans un fauteuil, et dans le temps, en effet, il avait été foudroyé par la douleur.

Deux femmes, dont la profession était de veiller les morts, s'étaient installées dans la chambre, mornes et silencieuses.

A ce moment, Gispalou, qui avait reconduit le falot chez le maréchal ferrant, reprenait la route pour retourner au bois.

Mais, soudain, quelqu'un l'arrêta.

C'était Campagnol.

—Ils ne t'ont donc pas fait boire un verre, mon vieux! dit celui-ci. Et pourtant ils avaient assez crié! Allons, viens avec moi, va!

Gispalou le suivit.

Arrivé au faubourg d'Alsace, devant l'établissement de la mère Sabre, fermé à cette heure tardive, Campagnol frappa contre les volets clos trois coups convenus.

La cabaretière vint entr'ouvrir, et les deux hommes entrèrent.

—Est-ce vrai, dit-elle tout de suite et d'une voix précipitée, qu'on a tué Jean-François Aubert?

—Oui, répondit Campagnol, et sans sacre... Allons! mets-nous quatre bouteilles de vin bouché sur la table pour le camarade et moi, et vas te coucher.

Sommise, la cabaretière obéit sans répliquer.

Quand elle fut partie, Campagnol déboucha une bouteille, en versa deux rasades et en trinquant, il dit tranquillement à Gispalou :

—C'est toi qui a tué le vieil Aubert!

Gispalou faillit renverser son verre et recula d'un pas avec sa chaise dans un soubresaut d'horreur.

—Tu peux le dire, c'est vrai.

Et il allait donner l'explication qu'il avait déjà fournie à ceux qui l'avaient interpellé dans la rue et au procureur qui l'avait interrogé, mais Campagnol l'arrêta net.

—Alors, si tu n'es pas l'assassin, dis-moi donc pourquoi, lorsque nous sommes arrivés près du cadavre, tu regardais à droite, à gauche, de tous côtés, je ne sais vrai, curieux comme une belette qui avance la tête hors du trou?

—Je ne sais pas ce que tu veux dire, je regardais pour voir si, par hasard, je n'apercevrais pas quelqu'un. Il me semblait, tout le temps, que celui qui avait fait le coup devait survenir.

Campagnol éclata de rire et versa une rasade à Gispalou.

Au troisième verre, la figure du trancontier se transforma : le rouge lui sortit aux pommettes et dans les yeux, et avec cette couleur pourpre, sa barbe rousse, ses cheveux roux ressemblaient aux flammes d'un brûlot qu'on agite et qu'on excite.

—Tu me prends pour un imbécile, mon pauvre vieux Gispalou! dit Campagnol. Tu t'imagines que pour te faire taire Paul Aubert te passera de la monnaie blanche. Mais avec un lapin comme moi ça ne prend pas! Paul Aubert, qui est le tendeur, croit qu'un ignorant de sa vie, mais moi je le connais. Ça m'amuserait de t'entendre, de t'interroger, de te faire parler, de t'assassiner! Le jeune Parisien de Blancheville, si triste dans ses promenades. Et j'ai surpris le mystère. Paul Aubert, ce soir-même, chauffait la demoiselle du château; Julien Campagnol son ami, pendant que le comte de Givres se laissait prendre à l'amour du père Jean-François..... Le père prenait le bien, le fils prenait la fille..... Sacrédié! c'est un beau domaine et c'est une belle brune!

Gispalou écoutait, effaré, ébahi. Ses yeux, devenus envahissants, mettaient le trouble d'un regard idiot, vacillaient. Il resta un instant à contempler son verre, sans rien dire; puis, un rire silencieux lui ouvrit la bouche :

—C'est donc ça! dit il, c'est donc ça que j'ai appris!

—Tu vois bien! Je savais que tu ne disais pas tout. Bois donc, sacré cochon! des bois! tu n'en a pas toujours à ta soif, de ce vin là!

Gispalou était de plus en plus gris.

—Eh bien! dit-il, quand je suis arrivé près de Paul Aubert qui criait, j'ai vu à côté de lui quelqu'un qui cachait sa figure, qui était comme à genoux et la tête dans les mains. Il me semblait bien que c'était Mlle Edmée, mais je n'en étais pas certain. Ça me paraissait, et quand je suis revenu sur mes pas, j'ai vu que c'était elle, en effet, et j'ai couru comme un lièvre.

Paul faisait ainsi un triste retour dans les chosse de son cœur, et il souffrait d'un cruel remords.

Puis, il n'avait plus revu Edmée! Dans la situation désolée où il se trouvait, elle ne lui avait rien fait dire, elle ne s'était pas montrée. Ce mystère le remplissait d'une morteille angoisse.

Depuis quelques heures, il sortait, il allait se promener dans le bois de Bellancle, autour du château de Givres. Et pas une seule fois il n'avait entrevu la forme d'Edmée! Les fenêtres du château étaient fermées comme s'il eût été abandonné.

—Oh! monsieur, toi de moi tant que tu voudras; je dis ce que je dis.

—Tu ne peux être amoureux de la châtelaine!

Le braconnier haussa les épaules, mais, comme si ce mot d'amoureux éveillait un instinct en lui, ses yeux, dans sa figure empourprée, s'allumèrent d'un éclat de feu.

—Oh! non, c'est pas de celle-là que je suis amoureux!

—Tiens! tiens! pas de celle-là! C'est donc d'une autre? Tu aimes donc les femmes, toi, Gispalou?

Cette chaleur de passion qui venait de s'allumer dans le sang de ce bohème des champs dominait l'ivresse.

Ses yeux étaient incendiés, ses narines dilatées et palpitantes et, comme dilatant une odeur, ses lèvres ouvertes toutes rouges.

—Oui, dit-il d'une voix assourdie et qu'un violent désir semblait étrangler, oui, j'en aime, les femmes! Quelquefois, il me vient à l'idée de sortir du bois le soir, et si j'en rencontrais une sur la route, je l'emporterais dans ma cabane! Mais celle à laquelle je pense toujours, celle qui me tourmente pendant des nuits entières, celle pour laquelle je brûle d'amour me brûle, oh! celle là, elle est bien belle!.....oh! Dieu de bien! oui, bien belle!.....Et quand elle vous regarde, malheur! on se sent comme ensorcelé!

—Diable! Gispalou, et quelle est donc cette belle amoureuse!

Gispalou prit sa tête dans ses deux mains et ses doigts tremblaient d'émotion; puis, il dit :

—Eh bien! c'est la belle Fernande, la femme d'Aubert.

Campagnol ne sourcilla point.

—Ah! c'est Fernande! dit-il simplement sur un ton indifférent et gai; vraiment, tu n'as pas mauvais goût, mon vieux!

—Oui, c'est Fernande, reprit Gispalou, la belle Fernande! Vois-tu, Campagnol, pour cette femme là je me ferais casser la tête, trouer la peau, si seulement elle voulait me laisser toucher sa main..... Oh! pour la tenir, tiens, pour sentir l'odeur de ses lèvres, je ferais un crime, entends-tu bien!..... Je mettrais le feu aux quatre coins de Blancheville..... Elle m'a ensorcelé, te dis-je, et c'est comme si j'avais bu de la tisane du diable!..... Oh! que j'ai soif! bon Dieu! que j'ai soif.

—Bois donc! bois donc! dit Campagnol.

Et, coup sur coup, il lui fit boire quatre grands verres de vin.

Les bouteilles étaient vides.

Alors, Campagnol se leva, en disant :

—C'est l'heure d'aller dormir, mon vieux!.... Toi, tu vas courir au bois, moi j'ai une chambre dans la maison; je couche ici.

Gispalou se va étourdi et chancelant.

Campagnol l'accompagna jusqu'au milieu de la route, et quand il eut fait quelques pas, il lui cria :

—Bonne nuit, Gispalou, et ne pense pas trop à la belle Fernande!

Le braconnier ne répondit rien.

Julien Campagnol en savait assez, et lorsqu'il rentra au cabaret, il avait son plan.

IX

TENTATRICE.

Depuis huit jours, l'instruction sur le meurtre de Jean-François Aubert était ouverte, et M. André de Someville, qui la dirigeait n'était guère avancé.

La seule chose parfaitement acquise, c'était le mobile : le meurtrier était un voleur.

En effet, sur les indications de Fernande, on s'était adressé aux frères Olivet, et Gustave Olivet déclara que, ce jour-là même, Jean-François Aubert avait touché huit cent mille francs chez eux en billets de la Banque de France, et qu'il les avait mis dans un gros portefeuille en maroquin noir.

Or, on n'avait rien retrouvé sur Aubert, ni portefeuille ni billets.

Le lendemain même de la découverte du crime, M. le comte de Givres était venu dans la maison d'Aubert pour manifester la part très grande qu'il prenait à la douleur de la femme et de la fille, et les regrets sincères que lui causait la mort d'Aubert.

Fernande, qui avait pris des vêtements de deuil, était pâle comme une morte, douloureuse, tout allait très bien; ses yeux, qui s'étaient attristés, s'éveillaient et du temps en temps avec une lueur plus brillante que jamais.

Mais ce qui intéressait que les gens appartenant au crime, à la recherche du meurtrier, ils avaient encore le temps de se demander comment les choses allaient se passer dans la maison d'Aubert, ce que Paul ferait et quelle serait la conduite de la veuve et de son père.

Ces gens disaient que celle ci ne s'en inquiétait guère et qu'elle avait eu le temps de faire son sac, que d'ailleurs Aubert lui avait constitué un joli magot; d'autres, au contraire, affirmaient qu'elle n'avait rien de réel, et que Paul le rendrait simplement comme elle le reçu, comme une fille qui avait pris dedans la maison une place dont elle était indigne, la place de cette bonne et digne Mme Aubert.

On ne s'inquiait pas dans Blancheville; il y avait là du pain sur la planche à scandales, et des langues allaient bon train.

Un jour, Paul était revenu de sa promenade plus désespéré encore, véritablement la mort dans l'âme.

Il n'avait rien vu.

Il était resté assis au salon et s'était assis, les yeux perdus dans une songerie qui ne pouvait lui apporter rien de précis ni de consolant.

Fernande entra.

Elle resta immobile un instant, regardant le jeune homme, vers qui elle se sentait invinciblement attirée. Elle fait un effort pour lui parler, mais les mots ne venaient pas.

Qui donc eût reconnu en elle la fille délurée d'autrefois?

Elle était là, gauche, timide, peureusement embarrassée.

—Vous souffrez beaucoup, Paul? se décida-t-elle enfin à demander.

Sa voix était douce; elle avait dit "vous."

Paul la regarda, surpris à son tour par son air suppliant.

—Oui, beaucoup, dit-il..... oh! ce coup est terrible!

Alors, elle s'approcha de lui.

—Pourquoi ne gardez-vous tant de mépris? demanda-t-elle.

—Moi?.... Mais je ne vous méprise point!

Elle fit un geste qui voulait dire qu'elle n'était point dupe de cette réponse.

—Si, vous me méprisez, parceque j'ai pris dans la maison la place de votre mère, qui m'avait élevée avec vous et comme vous; vous me méprisez, parce que vous avez cru que c'était un calcul de ma part de me faire épouser par votre père.

Paul ne répondait pas.

—Oh! dit-elle, vous ne savez pas ce que c'est d'être seule, abandonnée, sans appui, sans famille, sans soutien! Je vivais seule avec lui, il était maître de moi. Je craignais à cause de sa violence, je craignais à cause de sa volonté, et je l'aimais pour le bien qu'il m'avait fait depuis que j'étais toute petite, alors qu'il ne me devait rien. Mais je vous le jure, Paul, je ne l'ai jamais aimé autrement! Il me voulait; n'était-ce point ma chose? Je me suis défendue. Je le craignais à cause de sa violence, à cause de sa volonté, et je l'aimais pour le bien qu'il m'avait fait depuis que j'étais toute petite, alors qu'il ne me devait rien. Mais je vous le jure, Paul, je ne l'ai jamais aimé autrement! Il me voulait; n'était-ce point ma chose? Je me suis défendue. Je me suis battue avec lui, il était maître de mon honneur de fille à sauver, je ne pouvais que cela! C'est pour cet honneur que j'ai accepté le mariage avec lui. Vous voyez bien que je ne suis pas coupable!

—Mais je ne vous accuse pas, Fernande, et vous n'avez nul besoin de vous défendre devant moi. Mon père était libre, comme vous étiez libre vous même. Qu'avais-je à reprendre à cela!

Fernande s'était assise tout près de lui.

Elle se penchait pour lui parler; elle le fixait presque de son corps, et ses genoux touchaient ses genoux.

Mais Paul, tout entier à sa souffrance, aux tortures de son âme inquiète, ne ressentait rien de ce contact.

—Allez, continua-t-elle, j'ai bien souffert! J'ai été bien malheureuse! et je n'ai personne à qui je puisse confier mes peines. Je me reprochais ma faiblesse comme un crime, et j'avais honte. Puis, vous êtes venu et, follement, je m'étais imaginée que le sort se tournait pour vous, que vous alliez enfin avoir une affection. Pourquoi avais je cru cela? Mais je vous ai trouvé défiant, ombrageux, et j'ai bien vu que vous me méprisiez, que vous aviez l'horreur, la haine de moi.

Encouragée par le silence de Paul, et profondément troublé par l'ardeur de sa passion qui s'exhalait en paroles, elle demande sentait monter à son cœur, courir dans son sang la chaude envie de tout dire.

—Vous étiez collégien, puis vous êtes allé à Paris, et vous êtes resté longtemps sans revenir. Quand je vous ai revu, vous n'étiez plus le même. Vous me parûtes si bon, avec un air si attristant, que j'ai été navrée de vous sentir mon ennemi. Comme j'aurais voulu tenir votre main dans la mienne! Je ne sais pas ce qui s'est passé en moi. Oh! Paul, ne me condamnez pas!..... Eh bien! oui, tu l'as voulu, je te hais!..... La place que tu avais prise ici n'était-elle pas un outrage constant à la mémoire de ma mère adorée!..... Et maintenant tu le sais! Fernande, ne sait plus tout ce qu'elle dit, tant elle est troublée, tant elle souffre. Elle domine Paul de son attitude qu'il lui connaît pas. Elle est debout, ses mains crispées, ses lèvres relevées par une surmontable impression de dégoût.

—Misérable! dit-elle, deux fois serrée, la voix sourde et méprisante, misérable!..... Ah! ma pauvre mère t'avait bien jugée lorsqu'elle me disait à sa dernière heure et d'une voix mourante : "Méfie-toi de Fernande, c'est une coquine!"..... Une coquine! Quel la plus abjecte des créatures..... Quel sang débilunit coule donc dans tes veines!..... Oui, je te méprise!..... Tu m'inspire un dégoût dont mon cœur se soulève!.....

Fernande s'était alors relevée à son tour, ingelée par ces paroles comme par des coups de lanières qui auraient fait saigner son corps.

—Qu'importe ton mépris, s'écria t-elle, si tu es à moi!

Mais exaspéré, les nerfs vibrants, Paul Aubert lui avait saisi les poignets qu'il serrait à les briser.

La douleur fut plus forte : elle domina Fernande, qui plia les genoux, en poussant un cri.

—Soldérate, jugé sa attitude qu'il lui contre-montre!..... Eh bien! oui, tu l'as voulu, je te hais!..... La place que tu avais prise ici n'était-elle pas un outrage constant à la mémoire de ma mère adorée!..... Et maintenant tu le sais!

Fernande, se relevant sous l'étreinte du jeune homme, voulut parler.

—Tais-toi! reprit-il..... Je devrais t'écraser à coups de talons comme une bête venimeuse et rampante plutôt que de subir encore ta présence abhorrée!..... Ne me dis plus rien, ne me regarde plus! ..... Tu t'enfiles en moi d'épouvantables soupçons; j'ai cru voir en ton regard comme l'avez eu un crime.....

Paul était très haletant.

—Tiens! s'écria-t-il, ne me fais pas croire que c'est toi qui a mis l'arme à la main de l'assassin de mon père!

A ces mots, Fernande redressa la tête, haletante et farouche.

—Oh! pas cela! s'écria-t-elle, pas cela! Tais moi donc, insalte-moi, brise moi..... mais pas cela!..... C'est faux! entends-tu? c'est faux!.....

Paul lui tenait toujours les poignets, d'un effort violent dont sa révolte indignée décuplait la puissance.

—Va, reprit Fernande, tu peux me briser